

## QUESTIONS FRÉQUENTES DES DONNEUSES

### Est-ce que le don empêche le recours au clampage tardif ?

D'abord, il est important d'affirmer que le bien-être de l'enfant et de la mère demeure toujours la priorité. Bien que le clampage tardif puisse réduire le volume de sang recueilli et donc réduire les chances que le produit puisse être conservé et utilisé, cette pratique n'est pas un obstacle au don. En effet, dans certains cas, le volume de sang de cordon est plus important qu'on le croit. Par conséquent, même si le clampage est fait plus tardivement, le don pourrait tout de même être suffisant pour se qualifier et être mis en banque.

### Pourquoi donner mon sang de cordon ?

Le sang de cordon regorge de cellules souches particulièrement précieuses dans le traitement de nombreuses maladies, dont la leucémie et l'aplasie médullaire. En acceptant de donner votre sang de cordon, vous offrez à une personne malade — et à sa famille — l'espoir d'obtenir la greffe de cellules souches qu'elle attend impatiemment.

### Quels sont les risques liés au don ?

Il n'y en a pas. Ni pour vous ni pour le bébé. Ce qu'il faut savoir, c'est que ce sera toujours le nouveau-né qui aura la priorité sur l'acte de prélèvement au don. Mais si le bébé a tout ce dont il a besoin, lorsqu'il sera blotti contre vous, la ou le médecin qui vous a accompagnée durant l'accouchement récupérera soigneusement le surplus de sang de cordon, qui serait sinon jeté.

### Est-ce que ça change mon plan de naissance ?

Absolument pas ! Et puisque le sang de cordon est prélevé par la personne qui est avec vous durant l'accouchement, la grande majorité des mamans affirment avec surprise ne s'être rendu compte de rien ! Cela dit, nous vous encourageons à ajouter votre intention de donner votre sang de cordon dans votre plan de naissance et, évidemment, d'en discuter avec votre médecin.

### Qui fait le prélèvement ?

C'est la ou le médecin qui vous accompagne durant l'accouchement qui récupère soigneusement le surplus de sang qui se trouve à l'intérieur du cordon ombilical.

### Est-ce que c'est sécuritaire pour la maman et pour le bébé ?

Oui, le don de sang de cordon est complètement sécuritaire, autant pour vous que pour votre enfant. De plus, votre bébé sera toujours traité en priorité ; le don demeure secondaire.

### Combien de temps cela prend ?

Le don de sang de cordon prend généralement de 3 à 5 minutes en tout. Cela peut vous sembler long aujourd'hui, mais le geste passera complètement inaperçu lorsque votre bébé sera dans vos bras.

### Est-ce que je peux changer d'idée ?

Oui, à tout moment. Cette décision vous appartient complètement.

### Où va mon don ?

Une fois prélevé, le sang de cordon est envoyé dans les laboratoires d'Héma-Québec. S'il répond aux normes, il est alors congelé et conservé dans la Banque publique de sang de cordon, et ce, dans l'espoir qu'un receveur compatible en attente d'une greffe de cellules souches puisse en bénéficier. Le sang de cordon congelé a une durée de vie de plus de 15 ans.

### Est-ce que mon don sera utilisé dans le cadre d'un projet de recherche ?

Seulement si votre don ne se qualifie pas pour être conservé dans la Banque publique, et seulement si vous y avez consenti. Sans votre consentement pour l'utilisation de votre prélèvement pour un projet de recherche, le sang de cordon recueilli pour le don sera détruit.

### Est-ce qu'il y a des risques que cet échantillon soit utilisé à d'autres fins, comme le clonage ?

Non. Le don de sang de cordon est encadré par des normes (CSA et NetCord-FACT) et doit être conforme aux exigences de Santé Canada, depuis son prélèvement jusqu'à sa distribution pour greffe. Par ailleurs, vous avez accès à votre dossier à tout moment, en conformité avec la Loi sur l'accès à l'information. Vous pouvez également prendre la décision de faire détruire votre don à n'importe quel moment.